

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

*Fonds de Solidarité et de Développement
des Initiatives Etudiantes*

Aide aux projets associatifs 2025/2026

**ATTENTION : VOTRE DOSSIER DOIT ÊTRE PREALABLEMENT VERIFIÉ PAR LE RESPONSABLE DE VOTRE MDE
AVANT DE PASSER EN COMMISSION**

NOM DE L'ASSOCIATION :

Site : Boulogne Calais Dunkerque Saint-Omer

Intitulé du projet :

Date du projet :

Nombre TOTAL de dossiers déposés par **l'Association** pour la commission :

Merci de déposer tous les projets de votre association en même temps, même si les porteurs sont différents.

NE PAS AGRAFER LE DOSSIER

J'autorise l'Université du Littoral Côte d'Opale à publier les données concernant l'association dans l'annuaire des associations et sur le site internet de l'ULCO (Cocher une seule case) :

OUI NON

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier : _____ Statuts RIB Récépissé de déclaration

Dossier recevable pour passage en commission n° ____ : du ___/___/___ oui non, motif : _____

Montant demandé :

Montant accordé par la Commission :

Mail réponse envoyé le : _____

I – RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

NUMERO DE SIRET* (OBLIGATOIRE) :

IMPORTANT : Le courrier de décision signé par le Président vous sera **envoyé par courriel**. Aussi, merci d'indiquer une adresse électronique consultée **très régulièrement** :

E-mail (asso. ou président) :

Téléphone portable ou fixe :

Site internet ou page Facebook :

*** Si vous ne disposez pas de numéro de SIRET, vous pouvez en faire la demande sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/>**

Nom, prénom **et numéro étudiant** * du Président :

Nom, prénom **et numéro étudiant** * du Secrétaire :

Nom, prénom **et numéro étudiant** * du Trésorier :

Nombre de membres :

Montant de la cotisation :

*** ATTENTION : Pour que le dossier FSDIE soit recevable il est indispensable que le président et au moins un des membres du bureau soient étudiants à l'ULCO. Les inscriptions seront vérifiées avant l'étude de votre demande.**

Date de création :

Avez-vous obtenu le fonds de roulement associatif pour l'année en cours ? OUI NON

L'association a-t-elle un lien avec une formation de l'ULCO : OUI NON

Si oui, avec quelle formation ?

Si oui, le projet présenté est-il évalué par la formation ? OUI NON

Objet de l'association :

Exemples d'actions menées ou en projet :

II - LE PROJET

Intitulé de l'action :

Date et lieu de l'action :

Porteur du projet : Nom : Prénom :

Courriel* : Tél :

(*Indiquez obligatoirement une adresse mail consultée régulièrement, y compris durant les périodes de stages et de vacances, afin de pouvoir assurer correctement le suivi de votre dossier. Vous recevrez votre convocation et votre réponse sur cette adresse mail.)

Nombre de participants envisagé :

(ex : 50 étudiants et 10 extérieurs)

Nombre de jours/séances/ateliers :

(ex : 4 ateliers de 10 personnes pendant 2 jours)

Merci de décrire votre projet en quelques lignes ci-après ou de joindre un dossier de présentation (objectifs du projet, motivations, public ciblé, actions mise en œuvre, planification)

III – LE FINANCEMENT

PRESENTATION DU BUDGET DE L'ACTION

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Origine des fonds	Montant
1. HORS VALORISATION : Inscrivez les dépenses et recettes (subventions, autofinancement,...) prévues			
	€	Montant demandé au F.S.D.I.E.	€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
<i>Sous-total hors valorisation</i>	€	<i>Sous-total hors valorisation</i>	€

2. VALORISATION : chiffrer les avantages obtenus en nature (ex : mise à disposition de locaux ou matériels)			
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
<i>Sous-total valorisation</i>	€	<i>Sous-total valorisation</i>	€

TOTAL DEPENSES	€	TOTAL RECETTES	€
-----------------------	---	-----------------------	---

ATTENTION : le budget doit être équilibré : total dépenses = total recettes

Le CROUS peut vous aider à financer votre projet grâce au dispositif « Culture ActionS » (subventions CROUS), retrouvez toutes les informations sur le site www.crous-lille.fr rubrique Culture.

La région peut également vous aider financièrement grâce au dispositif « Initiatives étudiantes Hauts de France », retrouvez toutes les informations sur le site <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif68>

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- Photocopie des statuts de l'association,
- Photocopie du récépissé de déclaration de Création de l'association en sous-préfecture,
- R.I.B au nom de l'association.

Ces documents sont à fournir **une fois par année universitaire** lors de la première demande de subvention de votre association.

Nous vous invitons à bien prendre connaissance des critères d'attribution du FSDIE joints en annexe

Les dossiers incomplets ne seront pas analysés

Dossier à déposer ou à envoyer avant le

Vendredi 26 septembre 2025

(Pour passage en 1^{ère} commission le Lundi 13 octobre 2025)

Vendredi 21 novembre 2025

(Pour passage en 2^{ème} commission le Jeudi 11 décembre 2025)

Vendredi 23 janvier 2026

(Pour passage en 3^{ème} commission le Lundi 9 février 2026)

Vendredi 13 mars 2026

(Pour passage en 4^{ème} commission le Lundi 30 mars 2026)

Vendredi 22 mai 2026

(Pour passage en 5^{ème} commission le Lundi 8 juin 2026)

au

Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap

ULCO – Services Centraux

1, place de l'Yser – BP 71022

59375 Dunkerque Cedex 1

vie.etudiante@univ-littoral.fr

Pour plus d'informations, se référer à la notice jointe au dossier
ou contacter le Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap à l'adresse mail ci-dessus